

DU Sécurité routière et préventions des risques



Durée
105 heures




Composante
Direction de
la formation
continue,
Faculté des
lettres, langues
et sciences
humaines

Présentation

Afin de répondre aux besoins des professionnels, il a été décidé de créer un Diplôme Universitaire (D.U.) Sécurité routière et prévention des risques.

Ce DU permet aux professionnels d'intégrer une formation spécifique dans le champ de la sécurité routière et de la prévention des risques.

La psychologie est la discipline majeure de cette formation qui intègre aussi des connaissances dans le champ des sciences de la vision, de la géographie, de l'économie et de l'ingénierie. Ce DU est adossé à une formation unique en France dans ce domaine.

 **CANDIDATURE EN LIGNE jusqu'au 20 juillet 2020** (pour le D.U. en totalité) ou **2 mois avant chaque module**

Objectifs

- * Savoir situer la problématique de la sécurité routière dans la complexité du risque routier

- * Connaître différents modèles théoriques en lien avec l'acte de conduite et les comportements routiers
- * Savoir identifier les facteurs et les groupes à risques
- * Acquérir des outils et méthodes pour la mise en place d'actions de prévention

Organisation

Aménagements particuliers

Possibilité d'inscription sur un ou plusieurs modules.

Pour rappel vous pouvez uniquement vous inscrire aux modules si vous le souhaitez, dans ce cas, vous pourrez vous inscrire jusqu'à 2 mois avant le module concerné.

Admission

Conditions d'accès

- * Être titulaire d'un diplôme BAC+2 minimum ou équivalent
- * Ou à défaut, présenter lors de la candidature une expérience ou un projet professionnel en lien avec le diplôme.

Modalités d'inscription

[✚ CANDIDATURE EN LIGNE jusqu'au 20 juillet 2020](#) [✚ \(pour le D.U. en totalité\) ou 2 mois avant chaque module](#)

Public cible

Ce diplôme universitaire de formation continue s'adresse aux professionnels, acteurs et partenaires impliqués dans le champ de la sécurité routière ou des transports et qui souhaitent acquérir un haut niveau d'expertise dans ce domaine.

Les milieux professionnels concernés sont :

- * Professionnels de la santé, assurances, caisses de maladie, collectivités territoriales
- * Services déconcentrés de l'état (DREAL...)
- * Entreprises avec une flotte importante (par exemple, EDF, la poste...)
- * Secteurs de la formation (auto-école...)
- * Secteurs de la communication
- * Partenaires associatifs (éducation, prévention)
- * Police et gendarmerie

Droits de scolarité

1800 euros (+ droits universitaires) ou 500 euros par module

Infos pratiques

Contacts

Sandrine Gaymard

✉ sandrine.gaymard@univ-angers.fr

Severine Planchenault

✉ severine.planchenault@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers